

**COMPTE RENDU DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 26.05.2026 L'an deux mille vingt-six
Le 5 juin à 18 h 00
Date d'affichage : 26.05.2026 Le Conseil Municipal légalement convoqué,
s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire
sous la présidence de Madame Laurence SERRURIER, Maire.

Nombre de Conseillers : 9
En exercice : 9
Présents : 6
Votants : 6

Etaient présents :
MM. LAMOUR C., MORITZ Ch.,
SALVETTI N., SAMASSA C., TROUILLET F.,
Absents excusés : MM. HUREL C-A, GILBERT Y.,
ROBERT LABARRE G.
Formant la majorité des membres en exercice

Madame Claire SAMASSA a été élue secrétaire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20 AVRIL 2026

Après lecture du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 avril 2026, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte le procès-verbal.

N° 015 / 2026 - ELECTIONS SENATORIALES : ELECTION DU DELEGUE ET SES SUPPLEANTS

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection du délégué et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs prévue le 27 septembre 2026.

Madame le Maire a rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, le délégué et les suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Madame Le Maire a rappelé que le délégué et les suppléants sont élus parmi les membres du Conseil Municipal de nationalité française.

Madame Le Maire a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le Conseil Municipal doit élire :
1 délégué et 3 suppléants.

Election du délégué :

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection du délégué :

Nombre de conseillers présents et représentés-----	6
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote-----	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) -----	6
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau -----	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau -----	0
Nombre de suffrages exprimés -----	6
Majorité absolue -----	4

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
SERRURIER Laurence	6	SIX

Mme Laurence SERRURIER, née le 01/09/1964 à Falaise (14) a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants :

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des délégués :

Nombre de conseillers présents et représentés----- 6
 Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote----- 0
 Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) ----- 6
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau ----- 0
 Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau ----- 0
 Nombre de suffrages exprimés ----- 6
 Majorité absolue ----- 4

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
LAMOUR Claire	6	SIX
SAMASSA Claire	6	SIX
MORITZ Christophe	6	SIX

Mme Claire LAMOUR, née le 19/09/1950 à Saint Lô (50) a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Claire SAMASSA née le 27/02/1975 à Caen (14) a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Christophe MORITZ, né le 12/05/1986 à Drancy (93) a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

N° 016 /2026 - TRAVAUX AMENAGEMENT EAUX PLUVIALES AU LIEU-DIT « LE JARDIN »

Madame le Maire informe que suite à l'examen des devis sollicités concernant les travaux d'aménagement d'eaux pluviales au lieu-dit « Le Jardin », il s'avère que l'entreprise CHAUVET propose la meilleur offre pour un montant 6 692,50 €.

Les travaux consistent à la mise en place de blocs d'enrochement pour le maintien du talus pour une superficie de 60 m², mise en place de caniveaux pour une longueur de 13 mètres linéaires et mise en place d'un té de raccordement, d'un regard avec grille pour l'avaloir des caniveaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de :

- Retenir le devis de l'entreprise CHAUVET pour un montant de 6 692,50 € concernant les travaux d'aménagement d'eaux pluviales situés au lieu-dit « Le Jardin ».
- Autoriser Madame le Maire à signer le devis présenté ci-dessus.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Travaux élagage haie** : Madame le Maire informe que l'entreprise LEMAITRE interviendra la semaine prochaine pour l'élagage des haies sur le territoire communal.
- **Compte-rendu sur l'étude du PLUi** : Madame Claire SAMASSA rend compte de l'atelier PLUi organisé le 3 juin dernier par la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande. Elle retrace le déroulé de la journée avec la visite le matin dans la Commune de Thury-Harcourt où le bureau d'études a sensibilisé les élus aux enjeux du PLUi sur la question de la densification et des formes urbaines et paysagère. L'après-midi, les élus ont participé à un atelier en groupe sur leur vision du potentiel économique du territoire de la Communauté de Communes et la valeur identitaire de son patrimoine. Les élus sont dans l'attente de la traduction concrète de ces échanges par le bureau d'études dans le futur diagnostic du PLUi.
- **Proposition acquisition terrain** : Madame le Maire propose d'acquérir le terrain cadastré section A n° 223 et appartenant à M. et Mme DEBRET Luc. Le terrain fait une superficie de 390 m². Ce terrain n'a plus d'utilité pour les propriétaires et est occupé par une réserve incendie enterrée réalisée par la commune. Madame le Maire souhaite que ce terrain soit mis à disposition pour une halte pour les randonneurs et les cyclistes (installation d'une table de pique-nique et d'un range vélos).
- **Travaux restauration église** : Madame le Maire informe qu'elle a eu un entretien avec le Président de la Communauté de Communes afin d'organiser la cérémonie de l'appel aux dons en collaboration avec la Fondation du Patrimoine. La date est fixée au 11 juillet 2026 à 11 h. Il est proposé de faire un pot de l'amitié après l'officialisation de l'appel aux dons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30

SERRURRIER L.

LAMOUR C.

SALVETTI N.

MORITZ C.

TROUILLET F.

SAMASSA C.